



FICHE D'INSCRIPTION

MARCHE NOCTURNE – QUARTIER ROBINSON

DU 12 JUILLET AU 30 AOÛT 2024

Tous les vendredis soirs de 19h à minuit.

Lieux : Esplanade Pinéa et Parc Robinson

(Pas de marché le vendredi 23 août pour cause de feux d'artifice)

Tarif :

Prix forfaitaire pour un stand n'excédant pas 5m : 20 €

Prix forfaitaire de 5 à 10m : 30 €

COORDONNEES DE L'EXPOSANT

NOM :

PRENOM :

NOM DE LA SOCIETE :

ADRESSE :

CODE POSTAL – VILLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

DESCRIPTIF DES PRODUITS PROPOSES :

(Joindre impérativement 2 ou 3 photos des produits exposés et de votre stand)

-
-
-
-

PROVENANCE DES PRODUITS :

LONGUEUR DU STAND :

BESOIN EN ALIMENTATION ELECTRIQUE : *(Préciser la puissance nécessaire)*

Un contrôle électrique sera nécessaire afin de vérifier l'ampérage de chaque stand alimentaire.

Il est fortement recommandé de s'équiper également de spots à leds afin d'éviter les problèmes de coupures électriques

MOIS DE PRESENCE

JUILLET : OUI NON

AOÛT : OUI NON

Pour une meilleure organisation, il est impératif d'être présent au moins un mois complet.

En cas d'absence non justifiée et sans en avertir l'organisateur, l'exposant sera radié du marché.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les dossiers de chaque exposant seront soumis à une commission d'attribution qui désignera les stands retenus.

L'exposant s'engage à :

- Mettre tout en œuvre pour que son stand soit prêt à l'accueil du public à 19h, et ne pourra démonter son stand qu'à partir de minuit (*sauf conditions climatiques défavorables ou affluence minimale constatée*)
- Présenter un stand esthétique (de préférence nappe blanche, parasol blanc..) ainsi qu'un étiquetage harmonieux (pas de grosses étiquettes aux couleurs flashy par ex.)
- S'équiper d'un adaptateur pour prise P17 mâle et d'une rallonge électrique

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité indiquant la nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ou carte de résident pour les étrangers
- Un certificat d'assurance responsabilité civile professionnelle spécifiant la garantie pour participer aux marchés en cours de validité. Elle doit couvrir tout dommage corporel et matériel causé à quiconque par lui-même, ses préposés ou son matériel
- La copie d'inscription au RC et des sociétés de moins de 3 mois
- Un extrait Kbis
- Carte de commerçant ambulant

- Pour les exposants proposant de l'alcool, une autorisation temporaire de débit de boissons
- Pour les food-trucks et stands alimentaires, une fiche technique mentionnant vos besoins en puissance électrique

Fiche d'inscription à renvoyer à l'adresse mail
evenementiel@mairie-mandelieu.fr
Date limite d'inscription : dimanche 28 avril 2024